



Maen Roch, mag

LE MAGAZINE DES BRIÇOIS ET DES STÉPHANAIS



DOSSIER P. 12-13:
Vœux 2023
LE TEMPS DES
RETROUVAILLES



Festivités
en images



En ce début d'année, je tiens à vous adresser au nom de la commune de Maen Roch mes **meilleurs vœux pour 2023**.

De la SANTÉ, en espérant que la Covid et les virus de la fin d'année dernière nous laissent un répit. J'en profite pour saluer le travail des bénévoles du Don du sang et vous inviter à participer à la collecte essentielle. Je pense aussi à la formidable mobilisation générée par la Roch Espoir et portée par le VCMR à destination de jeunes porteurs de handicap.

Du RESPECT, à l'image des cérémonies du 11 novembre ou de la Sainte Barbe, nous devons respecter les engagements de tous

et les valoriser. Nous devons aussi respecter la commune en ne jetant pas ses déchets dans la rue et en conduisant correctement. Nous devons aussi respecter les élus qui donnent de leur temps au nom de la commune avec sérieux et rigueur.

Du BONHEUR et de la JOIE, personnellement ou collectivement. Les animations variées et de qualité de la fin d'année montrent la capacité de nos associations à rendre vivante et attractive Maen Roch (Maen Zik, Marché de Noël, Foulées du Père Noël...). Les Sentiers Poétiques, organisés en avril prochain, sont une bonne illustration de la diversité et du pouvoir d'attraction de notre commune, tout comme le travail quotidien et récemment récompensé des Jardins Partagés.

De L'ENVIE, Maen Roch ne manque pas de projets, municipaux et associatifs et cela va continuer en 2023 ! De la rénovation du Groupe Scolaire Jacques Prévert en passant par les mobilités et le soutien aux événements sportifs et culturels majeurs, notre commune se bouge !

Portez-vous bien, toutes et tous, en ce début d'année où beaucoup d'éléments sont encore incertains.

Respectueusement,

Thomas Janvier, maire de Maen Roch

SOMMAIRE

PÊLE-MÊLE	3
LA VIE MUNICIPALE	4
ÇA BOUGE EN VILLE	5
LA VIE ENSEMBLE	6-7
BOUILLON DE CULTURE	11
DOSSIER : Voeux 2023 : le temps des retrouvailles.....	12-13
LES ASSOS EN ACTION	10-11
SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE	12-13
LA JEUNESSE S'ENGAGE	14
AGISSONS DURABLE	15
BOUILLON DE CULTURE.....	16
CITOYENS DU MONDE.....	17
MAEN ROCH CONNECTÉE.....	18
TRIBUNES DES MINORITAIRES.....	19
TOUT SUR PLACE / AGENDA	20

Maen Roch mag' est tiré à 2500 exemplaires sur papier PEFC (50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement) et distribué gracieusement aux maenroquois.

Directeur de la publication : Thomas Janvier, maire

Conception et mise en page : LatituDe-b en collaboration avec la commission municipale communication et le service communication

Crédits photos : mairie de Maen Roch et associations citées

Impression : ARCENCIEL Imprimeurs, Lécousse-Fougères



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Maen Roch

1 place de l'Europe
Saint-Brice-en-Coglès
35 460 Maen Roch
Tél : 02 99 98 61 04

Ouverture au public :
Lundi et mercredi : 14h00-17h30
Mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h30 / 14h00-17h30
Samedi : 9h-12h

Mairie Annexe

8 place de l'église
Saint-Étienne-en-Coglès
35 460 Maen Roch
Tél : 02 99 98 63 20

Ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 8h30-12h30
Vacances scolaires : ouvert le
lundi, mercredi et vendredi

Courriel : mairie@maenroch.fr

Site internet : www.maenroch.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères (bac marron)
Saint-Brice : le mercredi matin
Saint-Étienne : le jeudi matin

Tri sélectif (sac jaune)
Le mardi matin sur les deux
communes

Déchèterie

La Gare, Saint-Brice-en-Coglès - 35460 Maen Roch / Tél : 06 77 03 21 80
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre : 9h-12h / 14h-18h
Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 28 février : 9h30-12h / 14h-17h30

Pêle- mêle



Dimanche 9 octobre : la Roch Espoir organisée par le Vélo Club Maen Roch au profit de l'association « Pour l'avenir d'Evan ».



Samedi 22 octobre : Festival Maen Zik organisé par l'association « Trolls & Cie » avec la présence, entre autres, de Dirty Old Mat.



Vendredi 11 novembre : commémorations en présence des anciens combattants et des sapeurs-pompiers.



Samedi 19 novembre : une matinée d'accueil pour les nouveaux Maenrochois s'est déroulée au sein de l'Hôtel de ville. Un évènement qui sera désormais organisé chaque année.



Samedi 3 décembre : les sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Maen Roch ont défilé à Saint-Étienne-en-Cogles afin de célébrer la Sainte-Barbe, leur protectrice, accompagnés par la Batterie-Fanfare du Coglais.



Dimanche 4 décembre : Maen Roch recevait, à Saint-Brice, le regroupement cantonal des Unions des Anciens Combattants à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie.



Samedi 17 et dimanche 18 décembre : 18^e marché de Noël organisé par le GAB.



Samedi 7 janvier : vœux de la municipalité à la salle Raoul Maigne (> lire dossier P. 12-13).

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Chambre régionale
des comptes

Bretagne



En novembre dernier, la Chambre Régionale des Comptes a rendu son rapport sur la gestion de la commune de Maen Roch, depuis sa création en 2017, jusqu'à aujourd'hui. Toutes les facettes de la commune ont été examinées (RH, finances, organisation, urbanisme etc.), pour offrir un panorama complet de notre ville, six ans après la fusion des communes de Saint-Brice-en-Coglès et Saint-Étienne-en-Coglès.

municipaux, sans lesquels ce projet n'aurait pas pu voir le jour et qui contribuent au dynamisme et à l'attractivité de notre ville.

Ce rapport donne également plusieurs recommandations pour améliorer la gestion communale. La commune a désormais un an pour transmettre un rapport présentant les actions entreprises à la suite des recommandations mais aussi de l'ensemble des observations de la chambre.

Lien vers le rapport : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/commune-de-maen-roch-ille-et-vilaine>

4

Les conclusions du rapport viennent valider la pertinence et la cohérence de la commune nouvelle, initiée par les élus en 2015 et construite au quotidien grâce à l'implication des services

Paroles de citoyens !

Une équipe de reporters (dont la journaliste Sandrine Ruaux) de France 3 Bretagne pour « Paroles de Citoyens ! » est venue en reportage dans notre commune pour un sujet sur les 5 ans de la création de la commune nouvelle.

« Paroles de citoyens ! » est diffusée chaque jeudi sur la chaîne ; la rédaction donne la parole à tous (commerçants, associations, professionnels) pour présenter une initiative positive sur le territoire.

L'émission est sur notre chaîne YouTube et pour la voir (ou la revoir) il vous suffit de flasher le code ci-dessous :





TRAVAUX

Groupe scolaire Jacques Prévert

Les travaux de rénovation du groupe scolaire Jacques Prévert vont commencer dans le courant du premier trimestre par le désamiantage des locaux. Cette date était connue dès le lancement du programme. Pour des raisons de sécurité et de protection de la santé, il était plus simple de « déménager l'école » lors des vacances scolaires d'été qu'en cours d'année.

Fleurissement des pieds de murs

Vous êtes intéressé.e.s par le fleurissement de vos pieds de murs et vous habitez l'une des rues ci-dessous ? Prenez contact avec nous ! Nous vous fournissons les graines. Si l'endroit s'y prête, possibilité aussi de planter des grimpantes ! Cette opération permet d'embellir nos rues, et de limiter l'entretien de ces espaces difficiles d'accès.

Quartier Saint-Brice : rue Teilhard de Chardin, rue Surcouf, rue de Saint-Ouen (jusqu'au Square de Karlstadt).

Quartier Saint-Étienne : rue du Bienheureux Hamon, rue Charles de Gaulle (de la partie neuve jusqu'à la pharmacie vers Saint-Brice et de la partie neuve jusqu'au carrefour avec la rue du Parc), rue Monseigneur Friteaux.



PLANTATIONS DES BULBES

Les paysagistes du service technique ont planté près de 8000 bulbes pour enjoliver les parterres de la commune au printemps prochain ! Des crocus, jonquilles, tulipes... pousseront sous nos yeux dès l'arrivée des beaux jours. Avantages ? Un fleurissement précoce et plus étalé, résistant à toutes les conditions climatiques et pas d'entretien !



NOUVEAU TRACTEUR

Courant janvier, un nouveau tracteur est arrivé aux services techniques ! Il remplace l'ancien devenu vétuste. Cet équipement est acquis dans une logique d'efficacité. Plus approprié et plus puissant, il vient compléter le parc existant. Ce tracteur permettra aux agents de travailler en toute sécurité.

La vie ensemble

Devenir accueillant.e familial.e



L'accueil familial offre aux personnes âgées de 60 ans et plus ou aux adultes en situation de handicap une alternative au choix entre maintien à domicile et hébergement collectif.

L'accueillant.e familial.e accueille sous son toit et au sein de sa famille, les personnes fragiles du fait de leur dépendance ou de leur handicap. Il les accompagne au quotidien et contribue au maintien de leur autonomie. L'accueillant.e familial.e peut choisir ses modalités d'accueil : à temps complet, en temporaire ou en accueil de jour.

Les accueillants familiaux peuvent avoir des profils très divers : femmes ou hommes, seuls ou en

couple, avec ou sans enfants, vivant en maison ou en appartement. Avec ou sans diplôme, devenir accueillant.e familial.e peut être un projet de vie ou une réorientation professionnelle. UNE RESTRICTION CEPENDANT : l'accueillant.e familial.e ne doit pas avoir de liens de parenté avec les personnes qu'il accueille.

Pour être accueillant.e familial.e, il faut obtenir un agrément auprès du Président du Conseil départemental.

Toutes les infos : <https://www.ille-et-vilaine.fr/article/devenir-accueillant-familial>

Vous êtes locataires et vous avez une question ?

La Mairie de Maen Roch met à disposition un bureau pour assurer des permanences administratives et technique des bailleurs sociaux. Vous pourrez venir en Mairie de Saint-Brice-en-Coglès pour rencontrer un référent et faire le point sur le logement actuellement occupé ou pour vous aider dans les démarches de recherche de logement. De plus, il est toujours possible de venir rencontrer un conciliateur de justice.

Espaceil : tous les mardis de 9h à 12h (sans R.D.V.)

Fougères Habitat (nouveau) : 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 17h30 (sans R.D.V.)

Le conciliateur de justice : le 4^e jeudi de chaque mois.

Il pourra vous aider à régler à l'amiable les litiges entre particuliers (problème de voisinage, copropriété, litiges locatifs...) ou avec un professionnel. **Attention** : le conciliateur de justice ne peut pas intervenir dans les affaires concernant l'état des personnes, le droit de la famille (divorce, pensions alimentaires, résidence des enfants ...), ou les litiges avec l'Administration. Réservez votre créneau avec M. Chevalier en appelant la Mairie au 02 99 98 61 04.

Repas CCAS

Le repas se déroulera le dimanche 5 mars 2023 à la salle des Rochers à Saint-Étienne-en-Coglès. Les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1954 et n'ayant pas reçu d'invitation sont invitées à venir s'inscrire en mairie avant le 13 février 2023.

Une participation de 14 euros par personne est demandée. (gratuité pour les personnes nées avant 1934).



La population légale au 1^{er} janvier 2023 est de **5126 habitants** répartie comme suit : population municipale : 5033 habitants / population comptée à part : 93 habitants

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté. La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

En 2018, Maen Roch comptabilisait 4921 habitants et en 2020, nous étions 5033 habitants.

Secours populaire



Des distributions alimentaires assurées par le **secours populaire de Fougères** se dérouleront à la salle Yvon le Men (Saint-Étienne-en-Coglès) aux dates suivantes :

- 31 janvier 2023
- 14 et 28 février 2023
- 14 et 28 mars 2023
- 11 et 25 avril 2023
- 9 et 23 mai 2023
- 6 et 20 juin 2023

Pour préparer les inscriptions, contacter le : 06 75 88 00 43.

La Redevance incitative arrive

La gestion des déchets ménagers va connaître une nouvelle (r)évolution dans notre commune en 2023 avec des changements progressifs tout au long de l'année pour l'ensemble des foyers.

Le Smictom est l'établissement qui collecte nos déchets au porte à porte (bacs de déchets ménagers et sacs jaunes). Il récupère aussi ce que nous déposons dans les conteneurs à verre et à papier.

Depuis le 1^{er} janvier, l'ensemble du territoire français est passé en « **extension de consignes de tri** » : que ce soit à Maen Roch ou ailleurs les consignes de tri sont désormais les mêmes.

La redevance incitative est donc une forte invitation à mieux trier nos déchets, à en produire moins et donc à moins sortir nos bacs.

À partir du 1^{er} janvier 2024, nous paierons une part

fixe nous permettant de sortir nos bacs 12 fois dans l'année. Il sera possible de les sortir plus souvent puisque les tournées auront lieu tous les quinze jours (au lieu de toutes les semaines) : **mais** dans ce cas vous paierez aussi une part variable.

Quand les bacs vont-ils arriver ?

Avant la mise en place effective de la redevance incitative, le 1^{er} janvier 2024, une phase d'essai de six mois sera réalisée : elle débutera le 1^{er} juillet 2023. Vous devrez utiliser le bac gris, qui vous sera remis dans les prochaines semaines ou les prochains mois par des ambassadeurs du Smictom (et son prestataire). Votre bac gris sera pucé, afin que le Smictom puisse relever le nombre de fois dans l'année où vous l'aurez sorti.

Cette formule de redevance incitative a déjà été testée à Louvigné-du-Désert, avec succès (-20 % de déchets).

LE CALENDRIER DE L'ANNÉE 2023 :

- **1^{er} janvier 2023** : tous les emballages se trient. On peut les déposer dans les sacs jaunes.
- **1^{er} semestre de 2023** : des bacs jaunes (pour les emballages) et des bacs gris (pucés) sont distribués à tous les foyers du Smictom.
- **1^{er} juillet 2023** : début des nouvelles tournées

de collectes (tous les quinze jours, bacs gris et bacs jaunes sans doute en alternance).

- **2nd semestre de 2023** : six mois de test de la redevance incitative. Objectif : sortir son bac une fois par mois (mais des tournées seront réalisées tous les 15 jours).
- **1^{er} janvier 2024** : début réel de la redevance incitative. Les déchets compostables seront interdits dans les bacs gris.

Portrait



Les services techniques ont leur nouvelle directrice

Fidèle à une société d'aménagement rennais pendant 23 ans, dont 16 ans en qualité de chargée de suivi de chantier, Isabelle a posé ses valises à Maen Roch le 28 novembre dernier en tant que Directrice des Services Techniques.

Elle a notamment suivi de gros chantiers rennais comme la ZAC la Courrouze et Atalante ViaSilva (travaux de voirie, aménagements paysagers, réseaux...).

Son statut d'élue dans une collectivité territoriale lui permet de connaître les rouages de la Fonction Publique Territoriale mais a aussi été moteur dans son changement de cap. Isabelle tient à occuper ses fonctions dans l'intérêt public. Le choix a été porté sur Maen Roch pour sa dimension humaine.

Isabelle est désormais à la tête d'une équipe de 16 agents répartis sur 3 pôles : le pôle voirie, le pôle espaces verts et le pôle bâtiment.

Elle assure le suivi des chantiers sur la commune, coordonne et contrôle les interventions des équipes d'agents avec les responsables des différents pôles. Elle participe au lancement des appels d'offres et des consultations lors de marchés publics. En lien avec le service urbanisme, elle coordonne les arrêtés de circulation lors de travaux et intervient dans la réalisation d'études avec les différents organismes (Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine, Veolia, Couesnon Marchés de Bretagne...).

Vœux 2023 : le temps des retrouvailles



Samedi 7 janvier, plus de 450 personnes ont répondu à l'invitation de Thomas Janvier, Maire de Maen Roch pour la traditionnelle cérémonie des vœux après deux années d'interruption liée à la Covid-19.

Cette cérémonie s'est déroulée pour la première fois au sein de la salle Raoul Maigne de Saint-Brice. L'assemblée était composée, entre autres, de M. Thierry Benoit, Député de la 6^e circonscription d'Ille-et-Vilaine, de M. Daniel Salmon, Sénateur d'Ille-et-Vilaine, M. Stéphane Perrin, Vice-président du Conseil Régional de Bretagne, M. Denez Marchand, Vice-Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, représentant M. Chenut, Président du Département et M. Christian Hubert, Président de Couesnon Marches de Bretagne. Les élus de notre commune étaient également présents, ainsi que les membres du CME (Conseil Municipal Enfants), du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et les agents de la collectivité.



M. le Maire a dressé un bilan de l'année 2022 qui, il faut le dire, fut très particulière sur le plan extra-communal. Après deux années marquées par la Covid, nous avons vécu le paradoxe d'une sortie appréciée de l'épidémie avec l'espoir d'un retour à la normale et l'invasion de l'Ukraine dès le mois de février. Les conséquences multiples de cette agression marquent bien une rupture culturelle et géopolitique dans notre Histoire contemporaine.

Une commune dynamique...

2022 a montré une belle dynamique démographique pour la commune : son attractivité s'est donc renforcée. Maen Roch compte désormais 5125 habitants (chiffre INSEE) et devient une commune urbaine. En témoignent les 128 autorisations d'urbanisme accordées en 2022.

Le dynamisme commercial s'est conforté avec l'arrivée de nouveaux commerces dans des domaines variés (alimentaire, bijouterie, café...), complétant ainsi l'offre commerciale sur nos deux communes. Maen Roch attire aussi par la variété et l'accueil de ses commerçants.



De nouveaux services ont été mis en place. Le FabLab « Made in Roch » rencontre un vrai succès mêlant des passionnés d'informatique et des débutants, des stars du numérique et des orfèvres du travail manuel. M. le Maire a tenu à remercier Alexandre, le Conseiller numérique et fabmanager, pour le travail précieux d'accompagnement.

Modernisation également au niveau des travaux, à l'image du boulevard Leclerc qui est doté désormais d'éclairage LED depuis l'effacement des réseaux. Le groupe scolaire Jacques Prévert qui, après les travaux de rénovation sera, en plus d'une école fonctionnelle, le plus grand parc photovoltaïque de l'EPCI.

Groupe scolaire Jacques Prévert : un projet d'ampleur mais vertueux et maîtrisé

Malgré des rénovations ponctuelles, la situation précaire de l'infrastructure de l'école était connue depuis plusieurs années. Le coût imposant des rénovations s'explique par la découverte, lors

de diagnostics complémentaires, de la présence d'amiante dans toutes les parties sous combles du bâtiment.

M. le Maire a remercié les agents des services techniques qui ont relevé le défi de déménager une école entière en 3 semaines, dans les modulaires installés à l'espace Adonis. Il a également remercié les équipes enseignantes, les familles et les enfants de s'être adaptés à ce nouvel environnement. Ce déménagement a pour but de réaliser les travaux de rénovation en toute sécurité.

Budget 2023 : un budget contraint mais maîtrisé

La bonne gestion financière passée et actuelle de la ville saluée par la Cour Régional des comptes (lire p. 4), permet d'afficher une situation saine, mais « nous devons être lucides et anticiper la fragilité du contexte économique national ». Les principales opérations prévues en 2023 atteignent un montant de 3,5 millions d'euros et permettront de renforcer encore la qualité de l'offre de services éducative, sportive et culturelle.

M. le Maire a tenu à honorer et mettre en avant 3 Maenroquoises en leur remettant la **médaille de la ville**.

Paulette Barbelette a reçu cette médaille pour son investissement au sein de l'ADMR. Bénévole depuis 2002 en y occupant le poste de présidente pendant 6 ans (2003-2009) elle y œuvre encore aujourd'hui comme secrétaire.



Jeanine Garnier a, quant à elle, été récompensée pour avoir été pendant plus de 20 ans secrétaire du club de basket de la ville (l'ASB). Entrée au club en 2002 elle a participé à l'évolution du club. M^{me} Garnier y est toujours bénévole.



Margaux Delaunay a elle aussi été récompensée pour son engagement citoyen pour notre commune puisqu'elle a été membre du CME/CMJ durant 3 mandats au sein de la commune de Saint-Étienne-en-Coglès.



Les assos en action

APE Jules Verne



L'équipe APE de l'école Jules Verne a découvert au fablab de Maen Roch la découpe au laser. Nous avons organisé une vente de décorations de Noël en bois. Devant la vague de commandes, nous avons réalisé 70% des fabrications par nos moyens et 30% au fablab, aide sans laquelle nous n'aurions pas réussi à suivre le rythme. La vente s'étant organisée sur 3 semaines, et ayant reçu 250 demandes, l'investissement personnel fut très important, mais nous a permis de financer un spectacle de fin d'année pour petits et grands. Merci à Alexandre, le fab'manager pour sa disponibilité, mais aussi à l'équipe pédagogique de l'école pour l'aide logistique.

Coglais Gym

Avec plus de 110 adhérents, le club poursuit sur sa bonne dynamique et propose deux nouveautés en plus des activités déjà existantes (babygym, gym féminine aux agrès, loisirs et compétition) :

- Un créneau supplémentaire de gym loisirs, animé par un éducateur de l'Office des Sports.
- La création d'une équipe Team-Gym : discipline compétitive, avec une chorégraphie d'ensemble, et des épreuves acrobatiques.

À bientôt pour les résultats des premières compétitions !
Contact : coglaigym@yahoo.fr
<https://coglaigymsaintbriceencogles.sportsregions.fr>



Don du sang

Le don du sang vous souhaite une bonne année 2023 et une bonne santé pour ne pas avoir besoin de sang et pour pouvoir en donner – **prochaines collectes à Saint-Marc-le-Blanc les 5 avril, 6 juin, 19 sept, 28 novembre** - RDV plus que souhaité dondesang.efs.sante.fr
L'AG de l'amicale se déroulera le 16 juin 2023 à Coglès. Peuvent y assister donneurs ou non à jour de cotisation. L'adhésion est de 2 € minimum et à déposer le jour d'une collecte.

Contact : adsbstbrice@orange.fr
ou 06 21 63 88 56, 20 rue de Saint-Ouen, Saint-Brice-en-Coglès



Zumba Brice

L'association Zumba Brice, vous propose des cours d'Aero danse menés par Valentin.

Cette année deux cours sont proposés le mercredi soir :
de 20h15 à 21 / de 21h à 21h45

Les cours se déroulent à la salle des rochers à Saint-Étienne-en-Coglès. Vous avez la possibilité de faire un seul cours ou les deux. Il reste encore de la place sur les deux créneaux si vous souhaitez vous inscrire en cours d'année.



La Chorale de Dopiewo en visite !

Joyeuses retrouvailles pour un séjour récréatif entre la chorale Bel Canto de Dopiewo et la chorale du Coglais. Randonnée autour de Saint-Brice, concert à l'EHPAD et soirées festives avec chants et danses se sont succédées.

Nos amis ont découvert le Mont-Saint-Michel, Granville et Saint-Malo. Enfin, un déjeuner-croisière sur la Rance inondée de soleil a enchanté tout le monde. Temps fort le dimanche 2 octobre dernier : messe animée par Bel canto et concert à l'Église de Saint-Brice.

Le verre de l'amitié et repas d'adieu le soir ont clôturé cette rencontre entre les deux chorales.

Radio Soleil 35

Depuis la rentrée de septembre, Radio Soleil 35 offre un nouvel espace d'expression aux actrices et acteurs sportifs locaux avec l'émission **ParlonSport**. Tous les lundis, de 19 à 20 heures, retrouvez les résultats, les analyses, les annonces d'événements, les interviews des athlètes et dirigeants ainsi que les portraits des clubs du secteur. Dans le cadre de Paris 2024, une rubrique est également consacrée aux anciens participants bretons aux Olympiades et Paralympiades.

Rendez-vous les lundis dès 19h sur le 95.3 FM ou sur le web : www.radiosoleil35.com.

L'association Recycl'Roch recherche des bénévoles !



« Recycl'Roch – la Recyclerie de Maen Roch » c'est d'abord la volonté de promouvoir le réemploi d'objets du quotidien et de créer du lien social en agissant localement sur les champs d'un développement durable.

Pourquoi devenir bénévole ? Parce que c'est agir !

En contribuant concrètement, à son rythme et à sa manière, à construire un monde qui respecte ses valeurs.

Parce que c'est une vraie expérience !

Vous pourrez trier, bricoler, échanger et apprendre certains aspects de la vie d'une association.

Parce que c'est enrichissant... culturellement !

L'association sera toujours présente pour répondre à vos questions, vous aider dans vos recherches, vous fournir tous les contacts nécessaires...

Parce qu'il y en a pour tous les goûts !

Que vous aimiez trier, ranger, bricoler, accompagner, parler etc. Les besoins sont très variés !

Parce que c'est quand vous voulez !

Que vous puissiez nous aider ponctuellement ou régulièrement, sur du long terme ou du court terme, 1 heure un jour et 3 heures l'autre jour, c'est vous qui définissez vos disponibilités !

Parce que ce n'est que le début !

Recycl'Roch, association toujours en mouvement, lance régulièrement des chantiers de constructions, de rangements, de nouvelles ouvertures... auxquels vous pourrez contribuer dans la bonne humeur !

« Nous dédions cet article à notre « MAMIE CLAUDINE » qui nous a quitté le 7 septembre 2022 présente chaque samedi. Tu nous manqueras ! »

Contact : Aux ouvertures les samedis de 10h à 12 h et de 14h à 17h, par mail recyclroch@gmail.com

CMBSS

Les 13 et 27 novembre, nos jeunes sauveteurs ont participé aux premières compétitions de la saison.

Ces deux journées ont été marquées par 6 médailles dans les épreuves suivantes : 50m bouée tube, 25m mannequin palmes, 50m mannequin...

Notre association propose, en plus des entraînements de natation et de sauvetage sportifs, des formations au PSC1 ouverte au public, les entreprises ou les associations.

Contact : couesnonmarchesdebretagnesauvetagetetsecourisme.fr ou 07 83 75 11 70



Maen Roch Gym : une traversée du désert au programme

3 adhérents de l'association Maen Roch Gym ont participé à un trek au Maroc dans le Désert de Merzouga avec la Fédération Sports pour tous. Au programme : ascension de la montagne sacrée, le Djebel El Beiâ, la découverte des plus hautes dunes du Sahara marocain et bivouac à la belle étoile au milieu des dunes.

Repas succulents préparés par le cuisinier du trek sous tente berbère et thé avec dégustation de leurs pâtisseries pour reprendre des forces.

Une belle aventure de 8 jours, vécue entre échange et partage de culture avec l'équipe accompagnatrice. Nouveau départ prévu en mars 2023. Pour les personnes intéressées prendre contact avec M^{me} Maupilet au 06 31 41 77 56.



Groupe scolaire Jacques Prévert

ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PRÉVERT

Depuis la rentrée, les élèves ont bien pris leurs marques dans leur nouvelle école.

Les séances de motricité ont lieu dans la salle Adonis ou au dojo. Chaque classe s'est rendue à la médiathèque au moins une fois.

Les élèves de GS bénéficient de séances de musique avec un intervenant de Interval'Coglais. Le thème de cette année est « l'eau ».

Le jour de la rentrée des vacances d'automne, tous les TPS, PS et MS sont allés assister au spectacle « L'épopée d'un pois » à l'auditorium de l'ESCC.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES PRÉVERT

Afin de préparer au mieux leur entrée en 6^e, les élèves de la classe de CM1-CM2 se sont déjà rendus à deux reprises au Collège Angèle Vannier au cours du premier trimestre. Ils y ont été accueillis par M^{me} Guiller, professeur d'Anglais, pour une séance partagée avec les 6^e sur le thème d'« Halloween » le vendredi 14 octobre, puis une seconde le jeudi 15 décembre sur le thème de « Christmas ».

Ces moments partagés leur ont permis de découvrir l'environnement qui les accueillera l'année prochaine.

École Jules Verne

Les élèves de l'école Jules Verne se sont rendus au cinéma « Le Club » pour la traditionnelle séance de Noël. Les élémentaires sont allés voir « Enzo le Croco » et les maternelles « Grosse colère ». Une sortie cohésion d'école d'où ils sont repartis enchantés.



Les classes de CE2 et CM1 sont allées au théâtre Victor Hugo pour assister au Concert découverte du conservatoire de Fougères.

Dans le cadre du salon du livre, les CE2 et CM2 ont accueilli dans leur classe les auteurs Jean-Baptiste Drouot et Karensac.



Mardi 13 décembre nous avons pu renouer avec le traditionnel accueil de Noël. Ce fût un plaisir d'apprendre de nouveaux chants tous ensemble. Les élèves de maternelle ont été à la hauteur. Bravo à eux ! Les parents sont venus nombreux applaudir les «petits chanteurs».

École Anne Boivent

Huit jours après la rentrée, les 123 élèves du CE1 au CM2 sont allés faire la traversée à pied de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Après un pique-nique fort apprécié, les élèves ont déambulé par classe dans les rues du Mont-Saint-Michel avant de prendre le chemin du retour en fin d'après-midi.

Cette journée traditionnelle de cohésion de classe a permis de lancer l'année scolaire et d'intégrer tous les nouveaux élèves dans ces 5 classes.



Les élèves de la classe de CE1 avec leur enseignante, M^{me} Berhaut

Collège Jeanne d'Arc : option 3^e « parcours entreprendre »

En cette période, il s'agit de valider les inscriptions des élèves de 3^e au Diplôme National du Brevet (DNB) 2023. Pour atteindre comme l'an dernier les 100% de réussite au DNB 2022, le collège Jeanne d'Arc propose une nouvelle option « parcours entreprendre » à ceux pour qui l'année de 3^e donne moins de sens. Il s'agit de leur donner la possibilité d'une matinée de stage en entreprise les mardis matin de semaines paires. Les entreprises de Saint-Brice sont partenaires de ce nouveau dispositif.



Visite et accueil avec le directeur de Armor Protéines.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Pensez à vous faire recenser !

À partir de 16 ans, le recensement citoyen permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales ! Il concerne tous les jeunes.

Une attestation de participation à la JDC ou une attestation provisoire «en instance de convocation» sera délivré et permettra :

- d'accéder aux examens et concours d'État : CAP, Baccalauréat, permis de conduire
- de s'engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Ce recensement est à effectuer en mairie en présentant le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Trop de jeunes négligent **le recensement** et sont ensuite confrontés à des problèmes administratifs.

CME-CMJ

Le vendredi 14 octobre 2022 ont eu lieu les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME) de la commune de Maen Roch.

Les nouveaux élus sont : Louise, Alycia, Eloane, Zelal, Matis, Johane, Erdem, Djulianne, Elio, Timothé, Simon.

Concernant le conseil municipal des jeunes (CMJ), 4 jeunes se sont pour l'instant portés volontaires : Meven, Auxence, Enea, Maiwenn. Des places sont encore disponibles.

Depuis octobre, les membres du CME-CMJ ont participé à plusieurs manifestations (cérémonies du 11 novembre, remise des colis CCAS aux Hameaux du Coglais, vœux de la municipalité).



Mathéo Henry

Afin de structurer le club, la pétanque Maenroquoise a créé une école de Pétanque en septembre 2021. En effet, compte tenu de la demande croissante d'inscriptions et pour pouvoir disputer les différents championnats et qualificatifs départementaux de jeunes joueurs sont venus également étoffer les effectifs.

C'est donc lors de cette même année que Mathéo Henry (élève au collège Jeanne d'Arc de Saint-Brice) participe pour la première fois au concours régional cadets à Gouesnou dans le Finistère. Son équipe est composée alors de Morgan Prunier et Nolan Larcher.

Il est détecté pour le trophée des pépites qui s'est déroulé à Laillé (35). En juin 2022, il devient vice-champion de Bretagne Cadets au concours régional.

C'est une récompense pour lui mais aussi pour le club qui souhaite plus que jamais développer ce sport mixte et intergénérationnel !



Margaux Delaunay

Margaux Delaunay est une jeune habitante de Maen Roch. Intéressée très jeune par la vie de sa commune et désireuse de s'impliquer, elle a effectué trois mandats au CME-CMJ, sur une durée totale de huit ans.

Désormais âgée de 16 ans, elle a été élue au Conseil Régional des Jeunes en novembre 2022, où elle siège dans la commission Communication.

Actuellement en 1^{ère} générale, Margaux aimerait poursuivre des études de droit ou de politique.

Son engagement citoyen a été récompensé par la municipalité le 7 janvier dernier, lors de la Cérémonie des Vœux 2023.



Les jardins partagés récompensés

L'association « Prends-en... de la graine ! » a reçu le **grand prix des jardins dans la catégorie « Potagers partagés »** par la Société Nationale d'Horticulture de France !

L'association « Prends-en... de la graine ! » gère les jardins partagés situés près du lotissement « Les houx » sur la commune de Saint-Brice. L'accès peut se faire via la rue des poiriers fleuris.

Si les jardins sont partagés dans le but de cultiver des légumes, ils ont aussi un rôle social d'accueil et de partage. On peut y voir la présence de nombreuses variétés très diversifiées sur des parcelles classiques avec des rangs bien tirés au cordeau, et d'autres parcelles plus originales ou moins protocolaires, avec des légumes turcs ou ukrainiens !

Chacun apporte naturellement sa compétence en décoration, en bricolage... Un puits artésien et le paillage ont permis d'avoir une année productive malgré les conditions climatiques difficiles.

L'équipe des animateurs, Françoise, Marie-Thérèse, Eva, est très vigilante concernant la biodiversité : usage des méthodes de biocontrôle, accueil des

auxiliaires... Un cahier de liaison permet de faciliter la répartition des tâches à accomplir.

Les parcelles sont amendées par un compost fourni par la mairie. Il y a beaucoup d'échanges entre les adhérents. L'association est en relation avec le « réseau d'éducation à l'environnement » et « Vert le jardin » et est ouverte aux scolaires et aux autres associations locales.

L'association organise aussi des ateliers cuisine pour déguster les récoltes. Ce vrai « Jardin Partagé » porte bien son nom, le jury a été épaté par la joie de vivre des adhérents qui voulaient tous présenter leurs réalisations et leur faire part de leur plaisir de partager.

Françoise la Présidente résume par ces mots : « Passion de transmettre ses savoirs, de créer, de regarder, d'observer et de se réunir ». Félicitations à cette association !

Ce jardin se trouve sur un terrain municipal. 15 parcelles sont individuelles et deux parcelles sont partagées.

Bouillon de culture

Maison des patrimoines

L'APPAC (Association pour la Promotion du Patrimoine de l'Antrainais et du Coglais) œuvre depuis 40 ans pour la préservation et la transmission du patrimoine. Depuis 2018, elle accueille le public dans un espace dédié à la valorisation et l'animation.

La Maison des Patrimoines propose un programme d'expositions en accès libre et gratuit toute l'année. Ce programme est complété par des temps d'échanges et de rencontres comme les Cafés Patrimoine.

Des ateliers pédagogiques à destination des scolaires sont proposés et animés par la médiatrice du patrimoine. Ces ateliers sont développés en classe ou à la Maison des Patrimoines. Ils peuvent

être complétés par une visite-découverte de site. La chargée de projet, vous accueille sur rendez-vous pour vous conseiller et orienter dans vos projets de rénovations et restaurations.

Entrée libre et gratuite du lundi au vendredi, de 9h à 17h

1 rue de Pontorson à Antrain Val Couesnon (anciens locaux du Crédit Mutuel).

**Maison des Patrimoines : 02 56 47 53 32
contact@appac.bzh – www.appac.bzh**

**Chargée de projets : Charlène Jouvence
charlene.jouvence@appac.bzh**

**Médiatrice du Patrimoine : Véronique Guillet
veronique.guillet@appac.bzh**



Festival Sentiers Poétiques

Le Pôle Culturel et Artistique Angèle Vannier et la municipalité de Maen Roch organiseront sur la commune, du 31 mars au 2 avril 2023, la première édition du festival Sentiers Poétiques.

Au programme : salon d'éditeurs, lectures, spectacles musique-poésie, expositions littéraires et plastiques, table-ronde... Le festival, parrainé par Jean-Pierre Siméon, se tiendra à l'ESCC Eugénie Duval de Maen Roch. Une quinzaine de poètes et artistes dont André Velter, Dominique Sampiero, Yvon Le Men, ou encore Abdellatif Laâbi y seront invités.

Un parrain d'exception

Poète, dramaturge, romancier, Jean-Pierre Siméon, a été directeur artistique du Printemps des poètes de 2001 à 2017. C'est parce nous défendons avec conviction les mêmes valeurs, que nous lui avons demandé de parrainer cet événement. Lui qui argue que « *la lecture active du poème ouvre et libère la conscience* » et qu'elle mérite, tout autant que son écoute, une « *conscience à inventer des mondes de compréhension actifs, originaux, imprévus, donc intensément libres* », cela ne pouvait faire plus de sens.

Un festival ouvert et inscrit sur son territoire

Sentiers Poétiques se veut être un événement accessible et ancré sur son territoire. Des actions culturelles seront mises en place en parallèle du festival. Quelques poètes parraineront des établissements

scolaires locaux (de la maternelle au lycée). Les poètes correspondront avec les élèves qui travailleront sur leur œuvre et interviendront dans les classes avec qui ils auront été en lien le vendredi 31 mars. Le fruit de ce travail sera exposé lors de l'événement. Le Pôle collaborera également avec les partenaires installés à l'Espace Social et Culturel Commun Eugénie Duval (CDAS, Interval Coglais, Cogl'ados, médiathèque, CLIC) afin de toucher le plus grand nombre et de faire vivre ce nouveau lieu inauguré en 2021.

**Le programme détaillé est disponible sur :
poleculturel.fr et nos réseaux sociaux.**

**Contact : Manon Péguy / sentierspoetiques@gmail.com
06 40 99 18 65**

Illustration :
Ernest Pignon-Ernest



Natalia Troitskaya : un concert pour dire *Merci*



Cela fera pile un an, le 24 février 2023, que la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine. À la même date, l'année passée, la mobilisation s'est rapidement organisée en France : manifestations de soutien, collectes de dons puis hébergement et accueil des réfugiés... les associations n'ont pas ménagé leurs efforts.

Natalia Troitskaya est arrivée en France d'Ukraine avec sa fille de 13 ans, et son fils Nikita de 3 ans après le début de la guerre dans son pays.

Les bénévoles de l'organisation caritative Carm ont pu mettre à disposition une maison indépendante à Saint-Étienne-en-Coglès. Natalia se dit très reconnaissante et remercie chaleureusement

Christian et Monique Rousseau, ainsi que le président de l'organisation M. Reniero. Elle remercie également Chantal et Bernard Serrand chez qui ils ont été hébergés pendant quelques semaines.

C'est pourquoi samedi 12 novembre dernier l'association Carm (Coglais accueil réfugiés et migrants) et Natalia ont proposé un concert dans l'église de Saint-Brice. Ce concert avait pour but de remercier la population maenroquoise pour la qualité de l'accueil réservé à sa famille.

La chanteuse ne peut oublier les événements qui se déroulent dans son pays. **« Ma famille me manque beaucoup. »**

La commune de Maen Roch au cœur de l'Europe

Du 6 au 8 décembre, une délégation d'élus et de représentants de 6 communes d'Ille-et-Vilaine (Maen Roch, La Guerche de Bretagne, Val d'Anast, Luitré-Dompierre, Châteaugiron, Laillé/CRIC), ayant des contacts réguliers avec des communes polonaises, s'est rendue à Bruxelles, dans le cadre d'un voyage d'études organisé par la commune de Maen Roch et parrainé par Pierre Karleskind député européen du Finistère.

Les membres de la délégation ont pu échanger sur le présent et l'avenir de l'Europe avec trois eurodéputés : Pierre Karleskind, Bernard Guetta et Roza Thun, élue européenne polonaise.

Les Bretons ont également rencontré des fonctionnaires de la Commission Européenne qui leur ont apporté un éclairage technique sur des thèmes tels que le fonctionnement de la commission, la politique étrangère et la sécurité commune, les énergies et l'environnement.

Ce voyage d'études a aussi inclus la visite du musée de l'Histoire de l'Europe et le passage par la Représentation Permanente de la Région Bretagne à Bruxelles.

« Depuis plus de 13 ans, notre commune adhère à la maison de l'Europe et fait partie du réseau Point Relais Europe. Ce déplacement à Bruxelles s'inscrit donc dans notre action européenne et exprime notre attachement à l'Europe et à ses valeurs » précise Thomas Janvier, le maire de Maen Roch.

Ce projet a bénéficié d'une aide financière de l'Union Européenne.



Les 25 membres de la délégation devant le Musée de l'Histoire de l'Europe.



Échange avec Bernard Guetta député européen.

Le Fablab vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 !

Que cette année soit remplie de joie pour vous et vos proches... et... remplie de créativité aussi ! Après moins d'un an d'ouverture le Fablab est sur les rails.

Merci de l'accueil chaleureux que vous nous avez porté, des nombreux retours, de votre intérêt pour la création numérique et manuelle, mais aussi l'entraide, le partage... au-delà d'être un lieu de création et d'apprentissage, c'est aussi un lieu de vie et de passage.

Nous préparons cette année 2023 pour la remplir de projets découvertes divers et variés, que ce soit de la couture, de la découverte de réalité virtuelle, du travail du bois, ou encore la création d'un capteur de qualité d'air intérieur, voire même pour les gourmands, des chocolats personnalisés (à l'aide d'impression 3D) cette année sera remplie de choses sympathiques à bien des égards !

Toujours dans le thème vulgarisation et découverte du numérique en général, de la fabrication numérique, mais aussi du travail manuel !

N'hésitez pas à rester branché sur notre radio (réseaux sociaux, site web et presse), pour vous tenir informé de l'actualité du Fablab.

Nous vous laissons avec quelques créations de 2022.

Pour rappel :

Ouverture le mercredi et le samedi

10h – 12h30 / 14h - 18h

Aide en informatique sur réservation le jeudi (tous niveaux)

- Projets professionnels, scolaires, ou réservation pour adhérents si créneau disponible le vendredi (demander au fabmanager)

- Adresse : 33 rue Chateaubriand, 35460 Maen Roch

Toutes les infos sur www.madeinroch.fr

Date à retenir : **création d'un capteur qualité d'air intérieur en février**, débutants bienvenus, pour aborder le thème de la pollution intérieure dans les logements, repartez avec votre capteur que vous aurez fabriqué ! Inscription gratuite début février.

Créations 2022





AVEC VOUS POUR MAEN ROCH

En 2023 à Maen Roch : Osons le bol d'air associatif !

Nos nombreuses associations sont le poumon de notre commune. Alors qu'elles subissent la crise du bénévolat et de l'engagement citoyen, plusieurs d'entre elles rendent un service essentiel à notre territoire. Le monde associatif agit auprès de nos jeunes et de nos moins jeunes, anime de nombreuses activités et d'événements qui dynamisent notre commune, crée du lien social et intervient auprès de personnes isolées ou dans le besoin. Faire vivre une association demande que certains s'engagent et parfois le manque de renouvellement fragilise certaines d'entre elles. Le manque de moyens et les infrastructures vieillissantes compliquent aussi souvent leur quotidien. Malgré la baisse des subventions municipales, nos associations ont trouvé des ressources pour animer notre commune et se lancer dans de vrais défis (André Coquelin Cup, défilés, vides greniers, concerts,

compétitions, festivités,...). De belles initiatives qui rayonnent bien au delà de notre territoire. Depuis le début de ce mandat, de nouveaux choix ont été faits. En 2023, notre Conseil Municipal devra s'assurer que les budgets attribués compenseront de nouvelles charges. Des déséquilibres financiers risquent d'entraîner une augmentation du prix des adhésions et des licences. Certaines familles au budget limité devront se restreindre. Notre équipe sera vigilante sur le soutien accordé aux associations et restera à l'écoute des bénévoles.

Les élus d'«Avec vous pour Maen Roch» vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour cette année 2023. Nous souhaitons aussi vivement qu'elle soit une année de tolérance, de collaboration et de projets partagés au sein du Conseil Municipal.

Gaëtan Dubreil-Jardin, Marina Levannier,
Marc Colin, Isabelle Delépine et Michel Belé

VIVRE ENSEMBLE

Pour cette nouvelle année, mesdames et messieurs, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé, de joie et de réussite.

Ce début d'année est aussi un moment important parce que cela nous permet de faire le point et d'aller de l'avant. J'ai débuté mon mandat en tant que conseiller délégué au commerce et j'ai pris mes distances. Aujourd'hui, j'ai compris qu'il y a un point de rupture et de non-retour.

Les raisons : Insulte sur les réseaux sociaux par un membre de la majorité, des différends sur certains dossiers, des arrangements entre amis, des mensonges récurrents, un budget flou, et une rivalité politique contre le maire qui soutient Emmanuel Macron.

Je me suis toujours engagé par conviction pour être au service de notre territoire, pour notre pays et non par opportunisme en pensant à mon avenir.

Nous avons avec l'autre opposition au sein du conseil municipal transmis une lettre au maire pour expliquer notre mécontentement des agissements du maire qui est disponible sur mon site internet www.tangimarion.fr. Depuis 3 ans je demande au maire de me donner une ligne politique claire sur le budget. J'attends toujours la mise en place du PPI (un outil de pilotage financier) qui permettrait à la commune de budgétiser la liste de l'ensemble des projets programmés pour le mandat.

Il était plus facile de mettre des projets sur une profession de foi comme un catalogue de La Redoute que d'être en mesure de pouvoir les exécuter.

Gouverner c'est prévoir ! La crise de l'énergie, le manque de logements, l'insécurité, les classes qui ferment au groupe scolaire Jacques Prévert, la santé, le sport sont des sujets majeurs pour le futur de notre commune. Je reste mobilisé, vigilant et présent dans l'intérêt de la commune.



Tangi Marion

Contact : marion35460@gmail.com / www.tangimarion.fr

Tout sur place

Une Grenouille dans l'Arrosoir devient Le Monde des Plantes

Estelle Cochery, ancienne gérante d'une grenouille dans l'arrosoir a décidé de mettre un terme à son activité.

Depuis le 8 décembre dernier, c'est désormais Karima Hamroun qui vous accueille au 12 rue Pasteur à Saint-Brice. Originnaire de Béziers, cette amoureuse de la nature a été séduite par le dynamisme économique de notre commune et a donc décidé de reprendre cette boutique. Elle y propose désormais un large choix de fleurs coupées, plantes vertes, compositions florales traditionnelles (mariage, baptême, réception, deuil, etc) ainsi



qu'un rayonnage d'objets de décoration originaux. Elle assure la livraison à domicile sur commande, possible par téléphone.

Le magasin est ouvert le lundi de 9h30 à 12h30, du mardi au samedi de 9h30 à 19h ainsi que le dimanche et jours fériés de 9h30 à 13h. Fermé le mercredi.

Le monde des plantes
12 rue Pasteur, Saint-Brice-en-Coglès - 35460 Maen Roch
Tél : 02 99 97 84 09

Lepanierdemaenroch.fr, la plateforme de vente des commerçants et producteurs du territoire à portée de clic.

Dans la continuité des paniers garnis de fin d'année désormais en vente toute l'année sur la plateforme lepanierdemaenroch.fr l'association vous propose de retrouver une nouvelle sélection de 3 autres paniers garnis de produits et d'articles locaux à l'occasion de la **Saint-Valentin**.

3 produits 40€ - 6 produits 60€ - 9 produits 80€

Pour passer commande ou en savoir plus, rendez-vous sur lepanierdemaenroch.fr



AGENDA

Retrouvez l'agenda actualisé sur le site www.maenroch.fr

FÉV 02 Conseil municipal

MARS 02 Conseil municipal

05 Repas du CCAS

19 Foire de printemps

MARS 25&26 Championnats de pétanque Maenroquoise

31 Festival Sentiers poétiques

AVRIL 1^{er}&2 Festival Sentiers poétiques

Monsieur le Maire,
le Conseil municipal,
le Conseil municipal des Enfants et des Jeunes
et le Personnel communal
vous souhaitent une

BONNE ANNÉE 2023

